

CINÉMATHEQUE



DE BRETAGNE
gwarez filmoù

EDITORIAL

Une année 2010 déjà bien partie

Bonjour et Bonne Année à tous, cette fois-ci c'est fait, Fil à Fil a dépassé le cap fatidique du mois de janvier pour vous présenter les vœux de toute l'équipe de la Cinémathèque de Bretagne. Adeptes de la méthode d'Emile Coué (1857-1926), nous pourrions nous la souhaiter tous les jours de l'année, cela ne pourrait que nous faire du bien.

Au-delà des bonnes résolutions de rigueur, la Cinémathèque de Bretagne s'est fixée une série d'objectifs pour cette année 2010 qu'elle entend bien atteindre avec succès.

- **Collecter et valoriser des fonds déposés sur le thème du « Travail ».** Les mutations technologiques liées à la mondialisation modifient le rapport de l'homme à la tâche, les bassins d'emploi et leurs spécificités, elles font aussi disparaître des métiers... et des entreprises. La Cinémathèque va engager cette année une prospection pour évaluer la potentialité d'une collection consacrée à la mémoire du travail. Constituée à la fois des images amateurs, des films institutionnels et des films d'entreprises, cette collection thématique sera représentative de la diversité du fonds de la Cinémathèque de Bretagne.

- **Dans le cadre de l'espace FACCA,** disponible sur son site Internet www.cinematheque-bretagne.fr la Cinémathèque valorise les œuvres contemporaines soutenues par le Fonds d'Aide à la création cinématographique audiovisuelle (FACCA) du Conseil régional de Bretagne. En partenariat avec Films en Bretagne, cet espace sera bientôt rebaptisé Base Films Bretagne. Il sera désormais ouvert plus largement aux films tournés en région, ou par des

réalisateurs de la région, même s'ils n'ont pas été soutenus par des collectivités bretonnes. De plus, nous souhaitons étoffer cette base de données, en y intégrant progressivement les films tournés ces dix dernières années, avec une volonté d'exhaustivité. En 2010, la Cinémathèque mettra en ligne, les films réalisés en 2004 et 2005.

- Parallèlement à sa traditionnelle programmation mensuelle Cinécabaret Vauban à Brest, la Cinémathèque valorisera ses images dans le cadre d'un projet de diffusion et d'études axé sur les Îles. Restauration et édition de **La Mer et les Jours** de Raymond Vogel, pour l'île de Sein, une résidence de Mémoire locale à Molène qui permettra aux habitants de (re)découvrir les fonds collectés sur leur île.

- **L'édition DVD s'étoffera cette année** encore avec *Terre-Neuve*, un ciné-concert de Jacques Pellen, *l'Autobus de la manche* de Rolland Savidan, sur les réseaux de résistance dans les Côtes d'Armor, un DVD sera consacré aux Monts d'Arrée, construit autour du documentaire *Le Chemin des Brumes* de Xavier Liébard, et enfin, en collaboration avec l'association Côte Ouest, un DVD *Estran* où seront compilés les quatre séries de courts métrages produits dans le cadre du concours de scénario du même nom.

Enfin, **la Cinémathèque poursuivra sa reconfiguration** engagée depuis plusieurs années. 2010 sera consacrée au renforcement de la plate-forme technique, en complétant les infrastructures matérielles, en développant nos compétences et, nous l'espérons, en recrutant un technicien supplémentaire.

Dans l'immédiat, notre premier grand rendez-vous de l'année 2010 sera la **Journée d'études sur le Cinéma Amateur à Nantes**, le 6 mars aux Archives départementales de Loire-Atlantique.

Erwan Moalic

Président de la Cinémathèque de Bretagne

Journée d'études à Nantes

Cinéma amateur : un patrimoine à préserver et à valoriser

Journée d'études

Samedi 6 mars 2010 de 9h15 à 17h00

Archives départementales de Loire-Atlantique, 6 rue de Bouillé - Nantes

Entrée gratuite

La Cinémathèque de Bretagne et son antenne basée aux Archives départementales de Loire-Atlantique organisent une journée d'études consacrée au cinéma d'amateur. Son ambition : informer le public sur les missions de la Cinémathèque de Bretagne (missions relayées par les Archives départementales de Loire-Atlantique) et sensibiliser les collectionneurs et plus largement les détenteurs de films de famille ou de films amateurs à l'intérêt de la préservation et de la mise en valeur de ce patrimoine original et souvent inédit.

Des spécialistes viendront éclairer le public sur le collectage des films amateurs, la numérisation, l'impact d'Internet, la valorisation des collections, la sociologie des collectionneurs, sans oublier les aspects juridiques de la collecte. Plusieurs projections illustreront utilement le propos.

9h15 : Réception

9h30 : Projection 1

- *Bobine d'amateurs*, série de Marie Hélie, produite par la Cinémathèque de Bretagne et Paris-Brest productions (2004 - 5' x 15 - couleur) Bobines 1, 10 et 14 (Pierre Guérin, Hubert de l'Estourbeillon ; Odette Guilloux)

1. 9h45 : Présentation générale

Philippe Charon, directeur des archives départementales et Gilbert Le Traon, directeur de la Cinémathèque de Bretagne.

Les Archives départementales de Loire-Atlantique et la Cinémathèque de Bretagne collaborent au collectage et la mise en valeur des films amateurs et des films de famille depuis 1999. Quel est le bilan de cette décennie de collaboration ? Comment les deux structures s'articulent-elles ? Quel est l'intérêt pour la collectivité ?

II. 10h00 : Dépôt, déposants et contrats

Gilbert Le Traon, directeur de la Cinémathèque de Bretagne et Hervé Le Bris, chargé de la contractualisation des collectages et des droits à la Cinémathèque de Bretagne.

La Cinémathèque de Bretagne compte 1327 déposants en 25 ans et a répertorié 21 063 films entrant dans le cadre de ses missions. Comment ses dépôts se sont-ils faits ? La nature et le statut de ces dépôts ? Quel est le parcours du film déposé à la Cinémathèque ? Quelle est la relation qui s'établit entre le déposant et la Cinémathèque ? Quel type de contrat entre le déposant et la Cinémathèque ? Qu'advient-il de ces images et que peut-on faire avec ?

10h30 : Projection 2

- Le parcours du film et les procédés techniques de transfert (10'). Film sur les processus et les méthodes d'archivage et de transfert des films argentiques et vidéo analogiques en données numériques. Un exemple de transfert argentique vers le numérique en différents formats (5').



Cinéma amateur : un patrimoine à préserver et à valoriser

10h45 : Pause

III. 11h00 : La valorisation des collections via Internet

Gaël Naizet, adjoint de direction à la Cinémathèque de Bretagne, en charge de la base de données Diaz et du site Internet.

Internet est désormais un outil de travail indispensable au quotidien, c'est aussi une formidable vitrine de valorisation des collections. La Cinémathèque de Bretagne se devait donc d'utiliser ce moyen de communication pour présenter ses films au-delà du territoire régional de sa collecte. La méthode de numérisation mise en place à la Cinémathèque et le site Internet et ses fonctionnalités seront présentés.

IV. 11h35 : La mise en valeur des collections par la diffusion

Marie-Anne Dutertre, documentaliste à la Cinémathèque de Bretagne, responsable des ventes d'images aux musées et des productions, et Jean-François Delsaut, chargé d'édition DVD.

La Cinémathèque de Bretagne met en valeur les images amateurs déposées à travers plusieurs autres axes de diffusions : mémoires locales, programmation, édition de monographies, ventes d'extraits aux réalisateurs, producteurs, commissaires d'exposition, muséographes. En dehors de ces offres il existe d'autres types de demande qui concerne le spectacle vivant : théâtre, danse, musique, arts plastique. Quelles sont les différentes étapes de la vie des fonds d'images ? Les interventions seront accompagnées de courts extraits des réalisations DVD.



12h15 : Pause déjeuner

V. 14h00 : Films de famille et sociétés : Quelles histoires ! Quelle histoire ?

Gilles Ollivier, enseignant d'histoire-géographie au lycée Chateaubriand de Rennes, chercheur associé à la Cinémathèque de Bretagne et auteur de nombreuses communications et publications sur l'histoire du cinéma amateur.

Les films de famille et le cinéma amateur sont très liés. Le second est souvent confondu avec les premiers. Si les films de famille témoignent d'une certaine approche du roman familial, nous pouvons nous demander quelle est leur histoire, au croisement de la technique de format réduit, de la sociologie et des représentations, comment la faire et en quoi ces films peuvent constituer à leur tour des sources pour l'histoire de nos sociétés.

14h45 : Projection 3

- Films courts réalisés par le Forum des Images (Paris) : *Vie de famille*, commentée par Claudine Bouché, monteuses de films de Truffaut (4'30"). *Souvenirs d'Algérie* de

Jean-Pierre Coulangeon (5'). L'auteur commente les images tournées quand il était soldat appelé en Algérie avec, hors champ, la guerre.

Anschluss 38 à Vienne, images tournées lors de l'arrivée des troupes nazies à Vienne en mars 1938 par Robert Bernas (4'30"). 70 ans plus tard, la femme et le fils de l'auteur décryptent ces images-documents.

VI. 15h00 : Le commentaire sur les films amateurs.

Alain Esmerly, directeur de la production du Forum des images (ancienne vidéothèque de Paris), membre fondateur de l'association européenne INÉDITS (président de 2000 à 2009).

Les commentaires sont en général faits par les "filmeurs" ou par les "acteurs" des films, souvent des enfants. Alain Esmerly développera, films à l'appui, le sens que donne la parole aux images, apparemment anodines et l'intérêt du "hors champ", en reliant les personnages à l'image et aux situations souvent non explicites pour le profane.

VII 15h45 : Cinémathèques et collectionneurs.

Frédéric Rolland, enseignant en audiovisuel (Université de Paris-Est Marne-La-Vallée), chercheur en sociologie des médias et collectionneur de films. Il est à l'initiative, avec Laurent Manonni, de la première rencontre des collectionneurs privés et centres d'archives en cinéma en 2008 à la Cinémathèque française.

Alors que les cinémathèques et centres d'archives audiovisuels se sont multipliés et qu'ils disposent de fonds importants, il existe parallèlement en France de simples amateurs, collectionneurs de films en support argentique, qui disposent de titres parfois rares ou uniques dans tous les formats. Cependant, le contexte légal étant peu favorable, leurs activités et leur existence demeurent trop souvent méconnues des structures institutionnelles. Les

liens sont donc à renouer avec ces acteurs du patrimoine que sont les collectionneurs et leurs associations.

16h30 : Projection de clôture

Deux restaurations réalisées avec le concours du Conseil général de Loire-Atlantique : *Orphelins parisiens à Pornichet* (1918 ou 1921) et *Carnaval de Nantes* (1926).

16h45 : Échanges avec le public

17h00 : Clôture



LES FESTIVALS EN BRETAGNE / Le Festival de

C'est en Bretagne, dans les Côtes d'Armor, dans la station balnéaire de Saint-Cast, qu'a eu lieu, de 1953 à 1966, le Festival National du Film Amateur. La sélection pour le festival amateur international de Cannes se déroulait ici. Mais ce festival ne fut pas l'initiative d'une région, mais d'un castin passionné, Monsieur Léon-Jean DECHARTRE. Président du Caméra-Club de Saint-Brieuc, apparu en avril 1950, il tourna plusieurs films avec ses amis briochins REAUBOURG et BLIN, dont «Chair de Poule» (20 minutes, 16 mm, couleur) en 1953, dénonciation ironique des premiers élevages intensifs de poussins près de Quintin.

En 1955, il fut l'initiateur de «*Sur le sable de la dune*», moyen métrage collectif de 55 minutes, en 16 mm couleur, auquel participèrent les membres du Caméra-club de Saint-Brieuc. Ce film retrace l'histoire de la région de Saint-Cast, du débarquement anglais de 1758 à nos jours. Des centaines de figurants locaux vinrent aux nombreuses reconstitutions, notamment celle de la spectaculaire bataille de Saint-Cast et celle de l'époque 1900, époque des premiers trains départementaux.



Monsieur Zogo et Monsieur Dechartre

Amateur de Saint-Cast fut, avant de se déplacer à Dinard, puis de devenir le Festival International du Film et d'Échanges Francophones ouvert aux jeunes professionnels, le lieu de rencontre de centaines de cinéastes amateurs.

A chaque fois, les rencontres se déroulaient sous la devise «Loyauté, Amitié»,

vieux principe des caméras-clubs. Les cinéastes vinrent donc de Bretagne, de Paris, de Mulhouse, de Boulogne-sur-Mer, de Limoges, de Strasbourg, Montbéliard, Reims, Saint-Etienne et de la France d'Outre-Mer. Il s'agissait de permettre aux cinéastes de valeur de confronter leurs techniques et aux débutants de se



La Cabine de Projection

faire une idée des possibilités du cinéma, qu'ils furent membres d'un club ou indépendants -on compte 30 % d'indépendants au festival de 1956. Afin d'améliorer la technique des cinéastes amateurs, les membres des jurys eurent ainsi l'idée d'établir des fiches d'appréciation remises aux concurrents.

De plus, comme le rappelle le journaliste de Ouest-France en 1959, ce festival «a été créé dans un but de propagande cinématographique et culturelle et, par conséquent, toutes les séances de projection étaient entièrement libres et gratuites, le but étant de présenter à un grand public les meilleures productions des cinéastes amateurs français». Le public resta toutefois restreint, puisqu'il passa d'une dizaine de spectateurs en 1953 à plus de la centaine par la suite. Pourtant, grâce à la qualité sans cesse accrue des films projetés, dont fit état un article paru le 13 juillet 1966 dans Le Monde, de nombreux représentants de l'État et du cinéma acceptèrent de faire partie du jury : André CORNU, Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, et René PLEVEN, Ministre de la Défense, en 1953 ; le représentant du Ministre de la France d'Outre-Mer à partir de 1954 ; Pierre CARDINAL de l'I.D.H.E.C.



La jury délibère

en 1957, Monsieur MARTIN de la Direction de la Jeunesse et des Sports en 1959 ; Monsieur ESNAULT, historien du cinéma et ancien collaborateur d'Abel GANCE, en 1960 ; Jean MITRY, historien du cinéma, critique, réalisateur, professeur à l'I.D.H.E.C., président du festival en 1961. Enfin, les réalisateurs Jean-Pierre

Xavier Boudet, le cinéma amateur au service d'une communauté.

Xavier Boudet (1873-1950) est ce que l'on peut nommer à juste titre une figure locale dont peut s'enorgueillir la commune de Sainte Pazanne qui l'a vue naître le 7 mars 1873.

Lauréat de l'École de médecine et de pharmacie de Nantes, étudiant de l'École supérieure de pharmacie de Montpellier et de la faculté de médecine de Bordeaux, il crée en 1900 la première officine de pharmacie à Saint-Père en Retz. En décembre 1898 à Nantes (4e canton), il épouse Augustine Marie Louise Marchand qui tient la pharmacie pendant que son époux sillonne la campagne pendant quarante-cinq années en tant que médecin. Deux enfants naîtront de leur union : Suzanne (1899) pharmacienne et Louise (1905) docteur en médecine qui épousera en 1933 Paul Greslé, conseiller général de Loire Inférieure.

Pétri de culture classique inculquée par son père Jean-François Boudet (instituteur communal, puis directeur d'école et secrétaire de mairie à Sainte Pazanne), il n'hésite pas à déclamer des vers de Racine ou de Corneille lorsqu'il rend visite à ses patients. Xavier Boudet est également médecin légiste avec pour le canton de Paimbœuf où il effectue des autopsies en plein air et prend des clichés de cette activité).

Pendant la guerre de 14-18, il devient médecin-chef à l'hôpital militaire, annexe installée dans la salle de l'asile de l'école N.D de Lourdes. En fervent pèlerin, il se rend à Lourdes comme médecin et constate deux guérissons miraculeux. Les voyages (Pyrénées, Annecy et son lac) sont parsemés de visites, de promenade et de pique-nique dans des paysages bucoliques. Membre de la commission cantonale des pupilles de la Nation, et de la commission de contrôle du bureau de bienfaisance, il organise de nombreuses kermesses.

Xavier Boudet était un homme élégant et raffiné, poète à ses heures sous le nom de Jean Pazanne, il publie

également des articles dans le « *Pays de Paimbœuf* ». En 1933, il compose tous les thèmes lyriques de la pièce du « *Christ Roi* », et avec son gendre Paul Greslé (auteur et metteur en scène), il écrit les textes des spectacles, secondés par l'abbé Portier. Jouée tous les ans dans la salle Jeanne d'Arc depuis le 15 janvier 1933, la pièce de théâtre rencontre toujours le même succès ; c'est un élément du patrimoine de la commune.

Passionné par la photographie, il réalise des clichés sur plaque de verre (les traces de la tempête de 1900, les courses, La Sèvre...). Ses films relatent la vie de famille (malheureusement il n'apparaît pas sur les films) et son attachement à Sainte Pazanne. Chroniques en format 9,5mm d'une commune rurale des années trente. À travers l'univers religieux tout d'abord : fête-dieu avec procession et reposoir, confirmations animées par Mgr Villepelet, venue de Mgr Fortineau (originaire de Machecoul) évêque de Diego Suarez à Madagascar,

mariage d'Alexandre Renaud chef des sapeurs-pompiers, baptême.

Le théâtre avec les représentations du « *Christ Roi* », les kermesses et fêtes locales émaillées de défilés de chars décorés, déguisements à la chinoise ou illustrations des contes de Perrault, sont des hymnes à la cohésion de la vie rurale et participent à cette volonté d'éducation et de transmission si chère à Xavier Baudet disparu.

Xavier Boudet disparaît en mars 1950, laissant de nombreux témoignages de son art d'être grand-père à travers ses films de famille et notamment les images de ses petits-enfants, Françoise, Jean-Louis et Marie Paule Greslé. À travers ces scènes intimistes, c'est la mode bourgeoise de l'entre-deux-guerres qui surgit, la vie dans le jardin, les premiers pas, le jeu de carabine avec l'élégante Mme Baudet et ses petits-enfants. La nouvelle génération grandit et s'épanouit au rythme des jeux.



Pascal Le Meur

Ce portrait de Xavier Boudet doit beaucoup à l'article écrit par Jean Louis Greslé son petit-fils dans le *bulletin de la Société Historique de Sainte Pazanne* (n°7 novembre 2004, p.41 à 46).



Saint-Cast : des amateurs au cinéma africain

MELVILLE et Marcel CARNE participèrent respectivement en 1964 et 1966. Initiative privée, le festival de Saint-Cast ouvrit le cinéma d'amateur au grand public, aux autorités, et permit des rencontres sérieuses avec des cinéastes professionnels, ce que le concours national, toujours organisé par la fédération française, ne réalisa jamais. La réussite de Léon-Jean DECHARTRE, organisateur de talent, fut de faire reconnaître l'existence de cinéastes amateurs de qualité, capables de réaliser de bons films éducatifs, touristiques ou autres. Mais dès lors, l'image de l'amateur s'adonnant à sa passion sans vouloir faire de profit, diffusée jusqu'alors par les clubs, éclata pour de bon.

L'originalité de l'idée de L.-J. DECHARTRE résida cependant dans l'élaboration d'un concours spécialement réservé aux films venus de la

France d'Outre-Mer, alors en pleine turbulence. Dix-sept des 120 films présentés en 1957 vinrent des colonies, notamment de Lomé, Nouméa et Tamatave. Le festival apparaît donc aujourd'hui comme un terrain culturel, fertile en mots d'ordre politiques, diffusés par les médias, journaux et Radio-Télévision Française. En

pleine guerre d'Algérie, lors de la clôture du festival de 1957, Monsieur Jean BERAULT, délégué du Ministre de la France d'Outre-Mer, déclara son souhait de voir les amateurs se tourner vers les préoccupations matérielles de la France en outre-mer. «Au moment où notre pays est si injustement attaqué, continue-t-il, il faut grouper les efforts développés par notre nation dans les pays sous-développés dont nous avons la charge.». Avec



l'arrivée de DE GAULLE au pouvoir, la décolonisation ne parut plus impossible. Dans un discours prononcé le 20 août 1958 sur le stade de Tananarive, le général définit la Communauté française, regroupant les territoires encore français et les États nouvellement indépendants. Du coup, lors du festival de 1959, le concours de la

France d'Outre-Mer devint celui de la Communauté. En 1960, alors que les drapeaux du Congo, du Gabon, du Tchad, du Niger, de la République Centrafricaine, du Mali, de la Haute-Volta, de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de la Mauritanie et de Madagascar flottaient dans le ciel castin, une douzaine de films furent présentés au concours de la Communauté, devant un jury présidé par Monsieur CHARPENTIER du Secrétariat d'État à la Communauté, et auquel participa le capitaine PRUNAC, directeur du journal *Le Soldat d'Outre-Mer*. Il y eut même, cette année-là, un exposé du chargé de mission du Mali, indépendant depuis peu, auprès de la présidence de la Communauté. Ainsi, après le temps de la compréhension mutuelle entre les peuples colonisés et la métropole, était venu celui de l'amitié entre les pays africains indépendants et la France. A partir de 1961, deux jurés noirs figurèrent aux décisions prises au concours de nouveau appelé d'Outre-Mer, du fait de la présence accrue des DOM-TOM. A l'issue du festival, tous deux, dont le camerounais N'DONGO, délégué de l'Association des Étudiants Africains, émirent le vœu qu'à l'avenir des courts métrages fussent présentés par les Africains eux-mêmes ! Jusqu'alors, trois types de

films étaient réalisés : le premier consacré à la vie coutumière agricole de l'Africain, le deuxième aux coutumes et aux traditions, le troisième enfin aux voyages et aux reportages touristiques. Seuls les Français, touristes ou résidant en Afrique, tournaient ces films. Ce ne fut que huit ans après la création du festival d'Outre-Mer, que Saint-Cast accueillit le premier auteur africain à présenter un film africain en France. Le nigérien Mustapha ALASSANE reçut le prix du film ethnographique pour « *Aouré* » (Mariage). Festival national du cinéma d'amateur, le festival de Saint-Cast apparaît également comme le lieu où le cinéma africain se révéla à la France.



Extrait de *DU REGARD A LA MÉMOIRE. ESSAI SUR L'HISTOIRE ET LA SOCIOLOGIE DU CINÉMA D'AMATEUR, DE 1922 AUX ANNÉES SOIXANTE*. Gilles OLLIVIER. Mémoire de D.E.A. Université de Haute Bretagne (RENNES 2), 1990.

Biographie de Jean Le Goualc'h



Né à Brest le 19 juillet 1925, Jean Le Goualc'h fait ses études au Lycée de Brest puis à Nantes pendant la guerre. Il sort de la célèbre École des Travaux Publics (qui sera rattachée à l'École nationale supérieure d'Arts & Métiers en 1999) avec un diplôme d'ingénieur et entre aux Services Techniques de la Mairie de Brest en 1946. Il fera le reste de sa carrière comme ingénieur à la Communauté Urbaine de Brest jusqu'à sa retraite en 1985.

Passionné de cinéma depuis son plus jeune âge : « je découvre "comment ça marche" dans la cabine de projection du patronage de l'Armoricaine proche de chez moi. La "croix de malte" m'avait fait découvrir le mystère de l'avancement du film », il entre au Club des Cinéastes Amateurs de Brest (CCAB) présidé par Corentin Beauvais en 1954, il en sera plus tard le

vice-président avec Alain Guihard comme Président. Il commence par quelques films de famille et achète en 1961 sa première caméra, une Ercsam 8mm (fabriquée par Mascaret).

Dès 1954, suivant les pas de précurseur de Jean Painlevé*, il plonge sa caméra mécanique sous l'eau (dans un boîtier étanche de sa conception) et ramène quelques films sous-marin : «Rendez-vous chez Neptune», «Expédition Gradlon» primé au Congrès régional de cinéma amateur de Rennes en 1957 : « j'entrepris de bricoler une boîte étanche en plexiglas pour filmer les fonds sous-marin de notre pointe de Bretagne, je pense avoir été le premier à le faire dans notre région. L'inconvénient de ma boîte étanche c'est qu'il fallait la démonter après une trentaine de secondes de prise de vue pour remonter la caméra mécanique ».

A partir de 1960, il met son expérience de cinéaste amateur au service de la Ville de Brest à la demande du Maire et ancien compagnon de lycée, M. Georges Lombard. Il immortalise les visites présidentielles et les inaugurations de chantiers : la pose d'égouts à Quéliverzan, l'installation de l'usine Thomson CSF, la semaine Franco-Américaine de juillet 1960, l'inauguration des halles du Pilier Rouge, la construction de l'Hôtel de Ville, etc. C'est tout un pan de la 2e phase de la reconstruction de Brest qu'il filme.

Cette « carrière parallèle » de journaliste-municipal ne l'empêche pas de tourner dans le cadre du CCAB, une série de petits films plus personnels parfois sur le mode comique : «Les coulisses du trombone» (1960) et «Chasseur sachez chasser» (1961) et parfois plus sérieux comme ceux qu'il réalise avec son ami le

peintre et illustrateur Pierre Péron. Ce dernier, peintre de la Marine, obtient les autorisations nécessaires au tournage de "Au fil de la Penfeld" (1973), "Trois visages de Brest" (1975) et "La grande grue toujours vivante" (1978), films consacrés à Brest où la Marine Nationale a toujours eu un rôle essentiel.

Jean Le Goualc'h est avant tout un homme passionné par l'histoire de sa ville, il consacre de nombreuses journées à des travaux de recherches sur Brest, il écrit quelques articles fondamentaux dans la revue « Caméra huit » et pour les « Cahiers de l'Iroise » notamment le fruit d'un travail approfondi sur le cinéma à Brest « Du Terroir au cinémascope, l'histoire des salles de cinéma de Brest du début du siècle aux années 60 » N°173, janvier 1997. Il avait publié plusieurs ouvrages aux éditions du Télégramme : Brest de ma jeunesse, Brest Express et Mes histoires de Brest. Membre de la société d'études de Brest et du Léon, Jean Le Goualc'h s'était intéressé au complexe Chevalier de Fréminville (Les saintes, sur les pas du chevalier de Fréminville - Documentaire, Super

8, 1988), à la commune de Kerhuon au fond de la rade de Brest (Kerhorre de ma jeunesse - documentaire, Super 8, 1988), Marie-Lizig, renaissance d'un bateau kerhorre - documentaire, Super 8, 1983), à l'aviation en compagnie de l'ancien président de l'aéro-club de Brest-Guipavas, M. Peslin (Jean-Marie Le Bris, marin breton, précurseur de l'aviation - documentaire, Super 8, 1986).

Jean Le Goualc'h, déposant N° 200 de la Cinémathèque de Bretagne, vient de nous quitter en ce mois de janvier 2010. Visiteur régulier de nos archives, il y déposait régulièrement un ou deux films sortis de ses coffres. Son humour, sa gentillesse et son amabilité, son intérêt pour le travail que nous faisons nous manqueront à jamais. Mais ses films, son travail, son esprit resteront toujours présents dans le fonds Le Goualc'h précieusement conservé et entretenu au 2 avenue Clemenceau dans ce Brest qu'il chérissait tant.

Gilbert Le Traon



BRÈVES

Devenir Adhérent de la Cinémathèque

Parmi les résolutions de la nouvelle année, vous vous êtes certainement promis que vous deviendriez Adhérent de la Cinémathèque de Bretagne. Voici toutes les informations que vous devez connaître pour tenir votre résolution.

Être adhérent de la Cinémathèque vous permet :
De recevoir Fil à Fil, le bulletin d'information de la Cinémathèque.

De visionner gratuitement 10 films sur support DVD dans les locaux de la Cinémathèque de Bretagne à Brest, Rennes, ou Nantes.

D'accéder à l'espace Adhérents de notre site Internet pour consulter la base documentaire, la photothèque et visionner les films disponibles en ligne (plus de 1000 films sont accessibles sur l'espace adhérent).

Tarifs annuels :

- Étudiant : 12 €

- Particulier : 22 €

- Organisme (association, collectivité) : 50 €

Pour adhérer, rien de plus simple, contactez nous au 02 98 43 38 95 ou connectez vous sur notre site www.cinematheque-bretagne.fr, remplissez le formulaire d'inscription et validez-le, votre demande d'inscription nous est transmise automatiquement. Il ne vous reste qu'à imprimer ce formulaire et nous l'envoyer par courrier accompagné de votre chèque d'adhésion. Dès réception, nous activerons votre accès à l'espace Adhérents et nous vous enverrons votre carte d'adhérent par voie postale.

Vous pourrez alors découvrir des films sur votre région, et passer à la résolution suivante.



La Ville de Chartres-de-Bretagne et son conseil municipal ont dédié un square à René Vautier le samedi 7 novembre. C'est sous la présidence de son maire et vice-président du Conseil Général, M. Philippe BONNIN, et de M. Mokrane BABOUR, adjoint chargé de la culture, que la plaque a été dévoilée dans le Jardin du 7e Art, sous un rayon de soleil, venu on ne sait d'où par cette journée grise ... Heureux présage !

Affaire moins agréable ... Vous vous rappelez sans doute que les cinéastes René Vautier et Medhi Lallaoui, ainsi que l'historien Olivier Lecour Grandmaison, avaient gagné leur procès contre Claudine Dupond Tingaud, ex-élu FN, le 12 juin à Quimper, après l'audience du 30 juin à laquelle avaient assisté de nombreux militants anticolonialistes. La condamnée ayant fait appel, l'affaire a été rejugée le 17 novembre devant la Cour d'appel de Rennes, dans une salle d'audience du Parlement de Bretagne comble. L'association des anciens appelés en Algérie contre la guerre (4acg) et

l'Association Rennes-Sétif avaient battu le rappel de ses adhérents et sympathisants. Certains sympathisants avaient fait le voyage de fort loin et ont dû attendre la fin des plaidoiries au café du coin. La Cour a rendu son verdict en ce début d'année et confirme le premier verdict en prescrivant des amendes plus lourdes. Mme Dupond Tingaud a décidé, quant à elle, de porter l'affaire en cassation. Les anciens complices de l'OAS, proches du FN, ont décidément beaucoup de mal avec l'Histoire et l'on ne peut que s'interroger sur ce refus de voir la réalité en face. La Cinémathèque de Bretagne soutient René Vautier et lui demande de tenir bon dans cette "affaire" éminemment symbolique.



Photo Léna Rouxel